

Sylviculture

Age d'exploitabilité

Age d'un peuplement régulier au moment de la récolte, tel qu'il est fixé par l'aménagement.

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Age d'exploitation

Age du peuplement au moment de la coupe différent de celui fixé initialement par l'aménagement

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Age moyen d'exploitation

Age moyen des arbres ayant atteint la dimension d'exploitabilité dans une forêt jardinée

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Allochtone

Se dit d'une espèce d'origine étrangère à son aire de distribution naturelle, introduite dans un peuplement (antagoniste : autochtone).

(Source : code forestier)

Aménagement

« Aménager une forêt, c'est décider que l'on veut en faire, compte tenu de ce que l'on peut y faire, et en déduire ce que l'on doit y faire ». Les études et décisions prises par l'aménagiste en forêt publique soumise font l'objet d'un procès-verbal d'aménagement, dont l'exécution (plan de gestion) en est ordonnée par l'arrêté ministériel pour une certaine durée (souvent 20 à 30 ans) ; à l'expiration de ce temps on procède à la révision de l'aménagement.

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Arbre d'avenir

Arbre dont les potentialités sont jugées suffisantes pour qu'il puisse contribuer significativement à l'objectif -généralement de production - fixé au peuplement. Les opérations sylvicoles menées dans le peuplement sont orientées à son profit et l'intervenant est tenu de le préserver.

(Source : règlement d'exploitation forestière, ONF)

Arbre présentant en forêt des critères sylvicoles de qualité pour la conformation du fût et du houppier : rectitude, élagage naturel, propreté du fût, cime équilibrée...

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Arbre de place

Arbre présentant en forêt des critères sylvicoles de qualité pour la conformation du fût et du houppier : rectitude, élagage naturel, propreté du fût, cime équilibrée...

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Autochtone

Se dit d'une espèce qui est présente naturellement à un endroit donné (antagoniste : allochtone).

(Source : code forestier)

Balivage

Opération qui consiste à sélectionner dans un taillis riche ou un taillis-sous-futaie des brins d'avenir (baliveaux), sains, vigoureux, de bonne conformation et capables de donner du bois de qualité pour constituer par la suite une futaie.

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Bois de qualité

Au-delà des différences entre essences, la production de bois de qualité correspond aux critères suivants :

- rectitude et cylindricité pour assurer le maximum de rendement à l'usinage,
- cernes réguliers pour produire un matériau homogène facile à travailler,
- absence de nœuds pour éviter des purges et déficiences mécaniques,
- absence de défauts externes et internes : pourriture, décoloration, gélivure, roulure, lunure, blessure,
- dimensions utilisables : une bille de pied de 6 m de longueur et de 180 cm de tour à hauteur d'homme est le meilleur compromis pour les feuillus.

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Bouquet

Groupe d'arbres de dimensions et d'âge sensiblement voisins, s'étendant sur moins de 5 ares.

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Climax

Etat final d'une succession végétale. Il est considéré comme stable tant au point de vue de la composition floristique que de la structure. La végétation climacique est en accord avec le milieu (types de sol, pente, exposition...).

(Source : glossaire Natura 2000 - Naturawal)

Cloisonnement

Ouverture linéaire plus ou moins large réalisée dans les peuplements pour faciliter les travaux sylvicoles ou les exploitations.

(Source : circulaire biodiversité)

Système de lignes ouvertes dans une parcelle pour en faciliter la sylviculture (cloisonnement cultural : layons de 3 m de large et bandes de culture de 3 m de large) ou l'exploitation (cloisonnement d'exploitation : voies de vidange de 4 m de

large tous les 15 m en pessière et tous les 30 à 50 m en feuillus).

(Source : glossaire et guide agroforestier)



(© CDAF asbl)

Cloisonnement d'exploitation

Voie de vidange ouverte dans un peuplement dont la largeur est adaptée à la circulation des machines d'exploitation forestière (débusqueur et débardeur).

(Source : règlement d'exploitation forestière, ONF)



Forges (B)

(© CDAF asbl)

Codominant

Se dit d'un arbre de l'étage supérieur d'un peuplement (strate dominante), mais n'appartenant pas au groupe des arbres nettement dominants

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Composition

Proportion relative de chacune des essences principales qui se rencontrent dans un peuplement forestier.

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Composition autochtone

Qualifie une plante (ou animal) exotique introduit par l'homme dans un milieu et qui y fait figure de plante (ou animal) spontané.

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Composition allochtone

Essence originaire d'un autre continent (ne pas confondre avec essence introduite provenant d'une autre région d'un même pays).

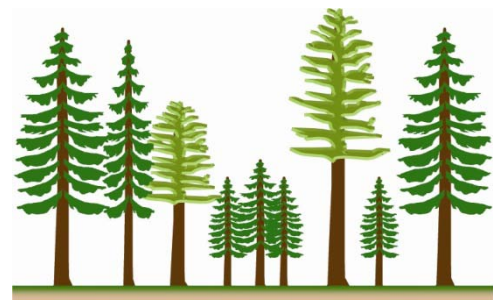
(Source : glossaire et guide agroforestier)

Composition indigène

Originaire de la région en cause, et non pas introduit.

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Composition mélangée



(© CDAF asbl)



(© CDAF asbl)

Coexistence de deux ou plusieurs essences représentées chacune dans une proportion supérieure à 20% de la surface terrière.

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Composition mixte

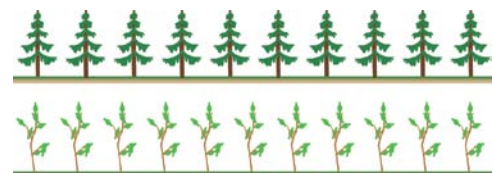


(© CDAF asbl)

Coexistence d'un feuillu et d'un résineux à 20% minimum.

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Composition pure



(© CDAF asbl)

Présence d'une seule essence à raison de 80% de sa surface terrière.

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Couloir sylvicole

Équipement étroit et linéaire, destiné à faciliter les travaux sylvicoles.

(Source : règlement d'exploitation forestière, ONF)

Coupe

Opération programmée d'exploitation d'un ensemble d'arbres désignés pour être abattus.

(Source : règlement d'exploitation forestière, ONF)

Unité élémentaire économique du parcellaire forestier, sur laquelle la coupe (enlèvement des arbres) a été assise, marquée, vendue et exécutée.

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Coupe anticipée

Toute coupe exécutée en avance des prescriptions du plan de gestion (Synonymes : coupe extraordinaire, coupe non réglée).

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Coupe d'abri

Coupe modifiant le couvert d'un peuplement pour le rendre le plus favorable possible à la plantation ou installation de jeunes plants ou semis en sous-étage.

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Coupe d'amélioration

Coupe améliorant la qualité et à moyen terme la stabilité d'un peuplement forestier. Elles apparaissent sous la dénomination de première, deuxième, troisième éclaircie...

(Source : règlement d'exploitation forestière, ONF)

Coupe d'emprise

Coupe rase sur l'emprise d'une route ou de tout autre équipement.

(Source : règlement d'exploitation forestière, ONF)

Coupe d'ensemencement

Première coupe de régénération réalisée dans un peuplement jusqu'alors fermé (la coupe d'abri, avant plantation, également désignée sous le terme « relevé de couvert » est assimilée à une coupe d'ensemencement).

(Source : règlement d'exploitation forestière, ONF)

Première des coupes progressives, réalisée de façon à assurer l'ouverture du couvert et l'élimination des sujets dominés et du sous-étage, afin de créer les conditions favorables à la régénération naturelle à provenir des arbres conservés comme semenciers,

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Coupe de furetage de taillis

Mode d'exploitation du taillis à caractère jardinatoire consistant à récolter à chaque passage en coupe le ou les deux plus gros brins de chaque cépée (taillis fureté).

(Source : règlement d'exploitation forestière, ONF)

Coupe de jardinage

Coupe combinant à la fois l'amélioration des bois en croissance, la récolte des gros bois et la régénération dans les futaies jardinées ou les futaies irrégulières. Ces coupes sont aussi parfois appelées « coupes jardinatoires ».

(Source : règlement d'exploitation forestière, ONF)

Coupe de taillis-sous-futaie



Géronsart (B)

(© CDAF asbl)

Assise dans un taillis sous futaie, elle comporte une coupe sélective des futaies et une coupe rase du taillis, à l'exception des tiges réservées.

(Source : règlement d'exploitation forestière, ONF)

Coupe définitive

Coupe des derniers portegraines ou des dernières tiges du peuplement initial.

(Source : règlement d'exploitation forestière, ONF)

Dernière des coupes progressives qui éliminent les derniers semenciers du peuplement initial, lorsque la régénération est considérée comme acquise.

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Coupe par bandes ou coupe par trouées

Coupe rase portant sur des bandes de largeur et d'écartement variables ou sur des trouées de surface variable. La coupe par bande peut être accompagnée de l'extraction de tiges dans les inter-bandes.

(Source : règlement d'exploitation forestière, ONF)

Coupe préparatoire

Première des coupes progressives, visant à favoriser le développement des semenciers et à améliorer les conditions de production de semences et la régénération naturelle,

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Coupe progressive

Coupes successives entreprises périodiquement dans un peuplement régulier arrivé à maturité, afin d'obtenir une régénération naturelle à l'abri des semenciers, puis un nouveau peuplement régulier.

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Coupes progressives de régénération

En futaie régulière ou dans un peuplement en conversion en futaie régulière, coupes ayant pour objectif de réaliser un peuplement mûr et de le renouveler par voie naturelle ou artificielle.

(Source : règlement d'exploitation forestière, ONF)

Coupe rase

Coupe de la totalité des arbres d'un peuplement forestier (Synonymes : coupe blanche, coupe à blanc, coupe à blanc-étoc).

(Source : glossaire et guide agroforestier)



Rance (B)

(© CDAF asbl)

Coupe préparatoire à une régénération artificielle et éliminant un peuplement en vue de la création d'un nouveau peuplement.

(Source : règlement d'exploitation forestière, ONF)

Coupes rases ou à blanc étoc

Coupes dans lesquelles tous les produits ligneux doivent être abattus, à l'exception des tiges réservées pour le paysage ou la biodiversité.

(Source : règlement d'exploitation forestière, ONF)

Coupe réglée

Coupe dont un aménagement en vigueur prévoit l'exécution de manière impérative ou indicative quant à ses emplacements, date d'exécution, nature, qualité.

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Coupe sanitaire

Coupe et éloignement des arbres déficients, tarés, dépérissants, endommagés ou morts, dans le but d'éviter la propagation d'insectes ou de maladies.

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Coupe secondaire

Elles suivent la coupe d'ensemencement, en vue d'éclairer progressivement les semis qui se sont installés ou les plants introduits.

(Source : règlement d'exploitation forestière, ONF)

Intermédiaire(s) des coupes progressives, réalisée(s) de façon à réduire progressivement l'abri et à augmenter la lumière pour favoriser le peuplement régénéré et assurer la naissance de nouveaux semis,

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Déboisement

Le déboisement consiste en l'enlèvement d'arbres. La coupe à blanc n'est pas considérée comme déboisement si elle est suivie de régénération naturelle ou artificielle ou abandonnée de façon à laisser revenir la forêt naturellement.

(Source : glossaire Natura 2000 - Naturawal)

Dégagement

Opération consistant, par des moyens manuels, mécaniques ou chimiques, à favoriser les semis ou les plants des essences recherchées aux dépens des espèces végétales concurrentes.

(Source : circulaire biodiversité)



(B)

(© CDAF asbl)

Opération culturale ayant pour but de supprimer ou d'affaiblir toute végétation secondaire (ou adventice) susceptible de gêner le développement de semis ou de jeunes plants d'essences de valeur. Le choix de la méthode de dégagement et des outils de débroussaillage dépend de la nature et du développement des plantes à éliminer (herbes, végétaux semi-ligneux, broussailles denses lignifiées) : soit manuellement (croissant, faux), soit mécaniquement (débroussailleuse, gyrobroyeur), soit chimiquement.

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Dépressage



Chimay (B)

(© CDAF asbl)

Eclaircie de jeunes semis ou rejets en densité trop forte, sans récupération d'aucun produit ligneux vendable.

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Détourage

Opération qui consiste à enlever dans l'étage supérieur d'un jeune peuplement toutes les tiges qui gênent les arbres d'avenir.



Chimay (B)

(© CDAF asbl)

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Dominant

Individu ou espèce qui constitue la strate supérieure du couvert végétal.

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Dominé

Individu ou espèce dont la cime est dans la partie la plus basse du couvert

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Éclaircie

Coupe sélective visant à réduire le nombre de tiges en faveur des arbres objectif et s'accompagnant généralement de la récolte de produits marchands.

(Source : circulaire biodiversité)

Réduction progressive de la densité des peuplements visant à favoriser individuellement les meilleurs sujets et, par une sélection convenable, à améliorer leur croissance, sans

rompre la consistance du couvert. Les éclaircies sont caractérisées par :

- leur type : soit sélective avec le choix d'arbres par le bas (élimination d'arbres dominés), par le haut (élimination d'arbres dominants), ou mixte (combinaison des deux types précédents), soit systématique : enlèvement d'une ligne sur n
- leur intensité : forte ou faible
- leur périodicité ou rotation : durée séparant deux passages successifs d'éclaircie dans la même parcelle

(Source : glossaire et guide agroforestier)



Libin (B)

(© CDAF asbl)

Ecrémage

Extraction d'arbres en vue d'une opération commerciale bénéfique immédiate, sans tenir compte ou presque des nécessités sylvicoles ou autres.

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Encochage

Opération qui consiste à laisser une marque sur la souche au dessus de l'empreinte du marteau pour faciliter la vérification (recollement).

(Source : règlement d'exploitation forestière, ONF)

Essence compagne

Essence associée à une (ou plusieurs) essence principale dans un but écologique, économique ou esthétique.

(Source : circulaire biodiversité)

Essence d'accompagnement

Essence associée à une (ou plusieurs) essence principale dans un but écologique, économique ou esthétique.

(Source : circulaire biodiversité)

Exotique

Se dit d'une espèce d'origine étrangère à son aire de distribution naturelle, introduite dans un peuplement (antagoniste : indigène).

(Source : code forestier)

Fourré

Jeune peuplement composé de brins de faible hauteur (0,50 à 3 m), en général dense et difficilement pénétrable

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Furetage

Mode de traitement du taillis qui consiste à prélever à chaque passage le(s) plus gros brin des cépées, de dimensions commercialisables.

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Futaie



Forêt de Soignes (B)

(© CDAF asbl)

Peuplement constitué d'arbres issus de graines, et non de drageons ou de rejets de souche.

(Source : circulaire biodiversité)

Peuplement forestier issu de graines :

- soit artificiellement: semences récoltées ailleurs et répandues sur le sol ou semis et jeunes plants obtenus en pépinière puis plantés.
- soit naturellement : germination en place des semences produites par les arbres adultes

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Futaie irrégulière

Peuplements ne pouvant être différenciés par leur classe d'âge et dont les coupes juxtaposent (dans l'espace et le temps) les opérations de régénération et d'amélioration.

(Source : règlement d'exploitation forestière, ONF)

Futaie jardinée

Peuplement forestier constitué de tiges de toutes les catégories de dimension ou d'âge, du semis à l'arbre mur. La distribution des diamètres correspond à une courbe de type exponentielle décroissante, longtemps rattachée à une norme (distribution de classe de diamètre).

(Source : règlement d'exploitation forestière, ONF)

Futaie régulière

Peuplement forestier comportant des arbres sensiblement de même diamètre et de même âge, issu de semis ou de plantation (exceptionnellement de rejets : futaie sur souches).

(Source : règlement d'exploitation forestière, ONF)

Gaulis

Jeune peuplement dont les brins (ou gaules) ont un diamètre moyen de l'ordre de 5 cm et une hauteur de 3 à 6 m, à circulation difficile

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Hauteur de découpe

Emplacement auquel on limite un fût sur la tige d'un arbre sur pied ou abattu. La hauteur marchande, généralement située au premier gros défaut du fût, peut produire du bois d'œuvre

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Hauteur dominante

Moyenne des hauteurs totales* des cents plus gros arbres à l'hectare dans un peuplement

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Hauteur moyenne

Moyenne des hauteurs totales* de tous les arbres ou d'une essence d'un peuplement

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Hauteur totale

Distance entre le niveau du sol et le bourgeon terminal d'un arbre, repéré du côté amont si le terrain est en pente, mesurée parallèlement à l'axe de sa tige

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Indigène

Se dit d'une espèce qui est présente naturellement à un endroit donné (antagoniste : exotique).

(Source : code forestier)

Layon

Petit sentier forestier qui peut être ouvert à la circulation des machines d'exploitation forestière sur autorisation de l'agent de l'ONF.

(Source : règlement d'exploitation forestière, ONF)

Martelage



Libin (B)

(© CDAF asbl)

Opération qui consiste à choisir et désigner par une marque quelconque (faite notamment à l'aide d'un marteau) des arbres à réserver (martelage en réserve) ou à abattre (martelage en abandon et(ou) en délivrance).

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Nettoisement

Dès l'état de fourré dans les semis ou dès la formation du massif dans les plantations, le nettoyage consiste à enlever dans l'étage supérieur toutes les non-valeurs et les tarés qui gênent les élites.

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Perchis

Jeune peuplement de futaie régulière dont les tiges (ou perches) ont un diamètre moyen de l'ordre de 10 à 15 cm : on le subdivise en bas-perchis et haut-perchis

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Possibilité

Importance numérique de l'assiette des coupes annuelles fixées par l'aménagiste, soit par surface à parcourir (possibilité par contenance), soit par volume à couper (possibilité -volume).

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Prédominant

Individu de l'étage supérieur

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Régime

Méthode de culture de la forêt caractérisée par le mode de régénération utilisé : taillis, futaie, taillis-sous-futaie.

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Régime sylvicole

Mode de renouvellement des peuplements forestiers (voir futaie, taillis et taillis-sous-futaie).

(Source : circulaire biodiversité)

Révolution

Durée de renouvellement d'un peuplement séparant deux coupes rases ou régénérations successives.

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Rotation

Durée séparant deux passages successifs d'une coupe de même nature dans la même parcelle. Ex: rotation de 12 ans pour les coupes d'éclaircies de feuillus.

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Stade

Séquence de développement des futaies régulières de la graine jusqu'à l'âge adulte.

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Stratification

Agencement de la végétation équiennne dans le plan vertical en différents strates ou étages.

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Structure (ou âge)

Résultat du traitement d'un peuplement du point de vue des âges.

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Structure équiennne

Peuplement composé de tiges ayant sensiblement le même âge et les mêmes dimensions

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Structure de 2 à 3 âges

Peuplement formé de 2 à 3 populations équiennes d'arbres

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Structure jardinée

Peuplement composé d'un mélange équilibré d'arbres de tous âges intimement mêlés ou par bouquets

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Structure irrégulière

Peuplement fermé d'arbres de tous âges généralement en bouquets

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Substitution (formation de)

Formation forestière dont la structure et la composition actuelles diffèrent de la végétation naturelle potentielle du fait des pratiques de gestion passées. En Wallonie, du fait du régime de taillis autrefois très répandu pour la production de charbon de bois, de nombreuses hêtraies ont été remplacées par des chênaies de substitution.

(Source : circulaire biodiversité)

Surface terrière d'un peuplement

Somme des superficies des sections orthogonales des tiges du peuplement à un mètre cinquante du sol.

(Source : code forestier)

Taillis



(B) Chimay

(© CDAF asbl)

Peuplement régulièrement recépé et rajeuni à partir de drageons ou de rejets de souche.

(Source : circulaire biodiversité)

Peuplement forestier issu de rejets de souche ou de drageons de même âge dont la perpétuation est obtenue par une coupe de rajeunissement, appelée aussi « coupe de taillis ».

(Source : règlement d'exploitation forestière, ONF)

Peuplement forestier composé d'arbres issus de rejets de souches, de drageons ou marcottes : moyens de reproduction végétative

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Taillis fureté

Taillis constitué de cépées portant des rejets de plusieurs âges dans lesquels on exploite à chaque coupe les plus gros, en réalisant une sorte de jardinage des souches.

(Source : règlement d'exploitation forestière, ONF)

Taillis-sous-futaie



(B)

(© CDAF asbl)

Régime sylvicole qui assure la régénération du peuplement par voie de graines et de rejets de souche.

(Source : circulaire biodiversité)

Peuplement forestier constitué d'un taillis simple surmonté d'une futaie d'arbres d'âges multiples de la révolution du taillis.

(Source : règlement d'exploitation forestière, ONF)

Peuplement forestier de futaie feuillue et de taillis auquel est appliqué un traitement mixte : il est constitué d'un taillis régulier et équienné, surmonté par une futaie (ou réserve) d'âges variés

(Source : glossaire et guide agroforestier)

Taillis-sous-futaie en conversion

Peuplement de taillis-sous-futaie en cours d'évolution vers la futaie, souvent caractérisé par une futaie dense et un taillis clairsemé

(Source : règlement d'exploitation forestière, ONF)